

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE-INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT INFRASTRUCTURES
SERVICE PROGRAMMATION ENERGIE GESTION PATRIMONIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 JUIN 2024

P.V. n° 134
Dossier n° 8

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession d'une parcelle de terrain au profit de l'association le CESAP sur la commune de Meaux,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité

- D'approuver cette cession ;
- D'approuver le plan de division du terrain de 600 m² sur les parcelles AZ 0177 et AZ 0174 ;
- D'autoriser l'ensemble des démarches et la rédaction des documents y afférents ;
- De me donner délégation pour signer les pièces administratives s'y rapportant ;
- De donner délégation à la Sous-directrice Administration Finances pour la signature des pièces administratives, en cas d'empêchement.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU